

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Strasbourg

Nombre de  
conseillers élus :  
27

Conseillers en  
fonction :  
27

Conseillers  
présents :  
23

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 9 octobre 2017

Sous la présidence de M. Théo KLUMPP, Maire

**II. ADMINISTRATION GENERALE**

*A/ Extension des délégations accordées au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT*

L'article L.2122-22 du CGCT prévoit les diverses délégations que le Conseil Municipal peut accorder au Maire.

Par délibération du 14 avril 2014, différentes attributions ont déjà été déléguées.

Dans l'intervalle, la loi Notre du 7 août 2015 permet d'étendre le champ des délégations à la sollicitation de subventions pour faciliter l'instruction de dossiers et de projets. Dès lors, il est proposé d'étendre la délégation en conséquence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**AUTORISE** le Maire à solliciter tout organisme financeur pour l'attribution de subventions quels que soient les montants.

**PRECISE** que la présente délibération vient compléter la délibération du 14 avril 2014 portant sur les délégations consenties par le Conseil Municipal à Monsieur le Maire au sens de l'article L.2122-22 du CGCT.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

  
Théo KLUMPP

